Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 029-212901953-20260402-D_866_010426-DE

Commune de Plouguerneau
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 1er avril 2026
--oOo--

Nombre de conseillers :

En exercice	29
Présents	29
Votants	29

Le Conseil Municipal de PLOUGUERNEAU s'est réuni le 1er avril 2026 à 19h00 à l'Espace Culturel ARMORICA en séance publique sous la présidence de Monsieur Renaud LE FLOCH, Maire.

SECRETAIRE DE SEANCE : JULIE LEON élue à l'unanimité.

ETAIENT PRESENTS : Renaud LE FLOCH - Stéphane PHILIPPOT - Julie LEON - Gildas ABGUILLERM - Aurélie TOUL - Jean-Luc CABON - Marie-Christine LOZACH - Jean-François TREGUER - Lédie LE HIR - Alain VIDAL - François LE BRUN - Francis KERVELLA - Yvon BESCOND - René CHAPEL - Christophe GUEGANTON - Florent TERRAUX - Karine RIOU - Isabelle LE MOAL - Stéphanie LE PRIOL - Virginie PETTON LESVEN - Camille GAUDRY - Adeline TADIER - Sophie MARCHAND LECLERE - Océane LE MEUR - Guénolé VIGOUROUX - Isabelle DEWU - Yannig ROBIN - Nolwen L'HOSTIS - Thibault CASSIN

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : --

Nomenclature ACTES	SOLLICITATION D'UNE DEROGATION AU REPOS DOMINICAL POUR 11 SALARIES DE LA SOCIETE CEVA
8.6.6	

Par demande réceptionnée le 03 mars 2026, la société CEVA (Centre d'études et de valorisation des algues), sise à PLEUBIAN (22610), a sollicité pour 10 dimanches (19/04; 17/05; 24/05; 14/06; 21/06; 19/07; 16/08; 13/09; 20/09; 11/10) de l'année 2026, et en application des dispositions de l'article L3132-20 du code du travail, une dérogation individuelle au repos dominical de 11 salariés volontaires.

Cette demande a pour objet la surveillance du milieu marin pour la saison 2026 des plages du Finistère Nord et Sud par vol aérien, mesures spectro-radiométriques et prélèvements d'échantillons terrain (biomasse algale), photographies.

Conformément à l'article L3132-21 du code du travail, l'avis du Conseil municipal est requis sur cette demande.
Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide :
- de donner son accord à cette demande de dérogation individuelle au repos dominical de 11 salariés volontaires de la société CEVA basée à Pleubian.

Avis du Conseil Municipal : favorable à l'unanimité (29 voix).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme en Mairie le 2 avril 2026

Le Maire,
Renaud LE FLOCH

La secrétaire de séance,
Julie LEON